

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 janvier 2023

POINT SUR LA DENGUE À LA RÉUNION

Du 12 au 25 décembre 2022, 8 cas de dengue ont été enregistrés, contre 9 cas pour la quinzaine précédente. Le virus continue de circuler dans l'île à un niveau très bas. Toutefois, avec le retour des pluies et l'installation de l'été austral, les conditions météorologiques deviennent plus favorables au développement des moustiques et peuvent laisser craindre une reprise de l'épidémie de dengue. Les réunionnais sont donc encouragés à maintenir les mesures de prévention (élimination de l'eau stagnante, utilisation de répulsifs).

Les équipes de l'ARS poursuivent leur action de sensibilisation dans les cours et jardins pour lutter contre les moustiques. Les conseils en vidéo de Damien, agent de lutte anti-vectorielle à l'ARS La Réunion, vous aideront à repérer et éliminer les gîtes larvaires.

Situation de la dengue au 4 janvier 2023

(Données Santé Publique France Réunion, ARS)

Sur la période concernée, les cas sont répartis dans 12 communes :

- Les Avirons
- L'Étang-Salé
- Saint-Paul
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre
- Saint-Louis
- Saint-Leu
- Saint-Denis
- Bras-Panon
- La Possession
- Le Port
- Le Tampon

Du 1^{er} Janvier au 25 décembre 2022

- **1 212 cas confirmés***
29 577 cas en 2021
- **199 passages aux urgences***
4 077 en 2021
- **61 hospitalisations**
1 185 en 2021
- **2 décès directement liés à la dengue**
21 en 2021

*Après consolidation des données
Données en 2021 à la même période

La campagne de communication se poursuit

Au vu du risque de reprise épidémique cet été, l'ARS et la préfecture ont lancé une campagne de communication pour sensibiliser les réunionnais à :

- **continuer la lutte contre la dengue et les moustiques :**
 - **éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante** chez soi (coupelles, petits objets, gouttières...)
 - **se protéger des piqûres de moustique** en utilisant un répulsif et des moustiquaires, notamment pour les nourrissons et les personnes alitées, mais aussi aux portes et aux fenêtres.
- **ROUV BARO ! : réserver un bon accueil aux équipes de l'ARS**, qui se rendent dans les cours et jardins pour apporter des conseils pratiques aux réunionnais.

Nouveauté :

Cette semaine, découvrez la **vidéo Conseil de Damien**, agent de lutte anti-vectorielle à l'ARS La Réunion qui traque pour vous tous les endroits de votre jardin où l'eau peut dormir. Il vous dit comment



repérer et éliminer ces gîtes larvaires de façon à lutter contre les moustiques, vecteurs de la dengue.

Pneus usagés, boutures de plantes, pots de fleurs, autant d'endroits où les larves peuvent se développer si l'eau n'est pas vidée au moins une fois par semaine.

Pour bénéficier des conseils de Damien, visualisez dès maintenant la vidéo sur le site internet de l'ARS ! [Cliquez ici](#)

Téléchargez tous les outils de communication sur le site internet de l'ARS La Réunion
(affiche, spot radio, animation vidéo...) :
[Cliquez ici](#)

Recommandations pour se protéger des piqûres de moustiques et de la dengue

- **Éliminer et vider les eaux stagnantes, qui peuvent constituer des gîtes à moustiques** : coupelles, petits récipients, gouttières, pneus, ...
- **Se protéger, y compris durant les 7 jours suivant l'apparition des symptômes pour protéger son entourage (répulsif, moustiquaire...)** ; et continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement
- **Consulter un médecin dès les premiers symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements...) et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue
- **Si vous êtes malade de la dengue :**
 - **continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques** pour éviter de transmettre la maladie à votre entourage et surveillez votre état de santé,
 - **consultez votre médecin traitant ou en son absence un service d'urgence en cas de dégradation de votre état de santé.**

Retrouvez toute l'information sur la dengue à La Réunion sur le site internet de l'ARS :
[Dengue à La Réunion | Agence régionale de santé La Réunion](#)

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974